



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000

en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement

Préambule :

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

Où trouver des informations sur Natura 2000 ?

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :
www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes_Zonages/liste_Psic.html (ZSC)
www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes_Zonages/liste_zps.html (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :
www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_zonage_biodiversite.html#N20000_DH (ZSC)
www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_zonage_biodiversite.html#Natura2000_DO (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :
http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :
www.centre.ecologie.gouv.fr/Fiches_habitats/liste_habitats.html (directive « Habitats »)
www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_oiseaux/oiseaux_zps.html (directive « Oiseaux »)

COORDONNÉES DU PORTEUR DE PROJET :

STATUT JURIDIQUE : EPCI à fiscalité propre
(particulier, collectivité, société, autre...)

NOM et PRÉNOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Bouzanne

ADRESSE : 2 rue des anciens combattants

36 330 VELLIS

TÉLÉPHONE : 02 46 86 97 73

TÉLÉCOPIE : ✓

EMAIL : contact@smabb-bouzanne.fr

NOM, PRÉNOM et QUALITÉ du responsable du projet pour les personnes morales :

Monsieur Michel FOISEL, Président du SMABB

1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.

Des projets de travaux en cours d'eau sont prévus au Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Bouzanne 2024-2026. Il s'agit de travaux de restauration écologique (recharges en granulats, démolitions de seuils en rivière, aménagements d'abreuvoirs, consolidation de berge par déblai-remblai le cas échéant, plantations retraits de décharges sauvages et traitement de foyers d'espèces exotiques envahissantes).

Localisation :

COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) : ARTHON, BEUESSE, BUXIERES-D'AILLAC, CUIS,

LIEU(X)-DIT(S) : GURNAY, JEU-LES-BOIS, ORSENNES, LA BUXERETTE, V/S-S^e-GEORGES, MAILLET, MONTCHEVRIER, MOULHERS, SIDÉNIS-DE-TOUHET, TRANZAILLÉ, VELLÉS. (36)

A L'INTÉRIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

A PROXIMITÉ DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

FR2400536 - Vallée de la Creuse et Affluents -
2^e Action la plus proche : CRE Bouesse action n°04 (11,4 km) *
3^e Action la plus proche : CRE Grand Magnadet action n°06 (13,5 km)

Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail www.geoportail.fr peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).

* L'action n°10 CRE1 est située à 4,0 km du ruisseau de Ternon, affluent de la Gargilesse, aussi dans la zone Natura 2000 Vallée de la Creuse et affluents.

Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : _____
(préciser l'unité de mesure : m², ha, etc.)

ET / OU

LINÉAIRE TOTAL CONCERNÉ PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION : 3080 ml
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

NOMBRE PRÉVU DE PARTICIPANTS : _____
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNÉES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMÉNAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

LINÉAIRES CONCERNÉS PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMÉNAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

3080 ml de recharge granulométrique, 1030 ml de pose de clôtures, 1 aménagement d'ouvrage, 9 effacements d'ouvrages, 12 abreuvoirs, 5 traitement d'espèces exotiques envahissantes et 2 traitements de décharges sauvages.

Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.

Trois périodes de travaux sont prévues :

- du 15/08/2024 au 30/11/2024
- du 15/08/2025 au 30/11/2025
- du 15/08/2026 au 30/11/2026

2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

Milieus présents sur l'emprise du projet :

Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (*préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.*)

- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture
- friche
- jachère

prairie (*préciser si possible pré de fauche ou pâture*)

- autre milieu ouvert (*préciser si possible : lande, fourré, etc.*)

forêt de feuillus

forêt de résineux

forêt mixte

plantation de peupliers

bosquet

haie (*préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.*)

vieux arbres (*préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.*)

cours d'eau (*préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.*)

plan d'eau (*préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs*)

mare (*préciser si possible si elle est végétalisée ou non*)

fossé

autre zone humide (*préciser si possible : roselière, tourbière, etc.*)

autre milieu (*préciser si possible : grotte, falaise, etc.*)

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).

(exemples de milieux rencontrés à proximité des lieux de travaux).

Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :

Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

Préciser :

- détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement...

Préciser :

- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

Préciser :

- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enrichissement...

Préciser :

- perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

Préciser :

Incidences possibles sur les déplacements de chiroptères, d'oiseaux nicheurs ou de mammifères semi-aquatiques comme la loutre ou le castor, le temps des travaux, sur les sites de travaux prévus à 13 ou 15 km de la zone Natura 2000 Vallée de la Creuse et affluents.

3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?

NON : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

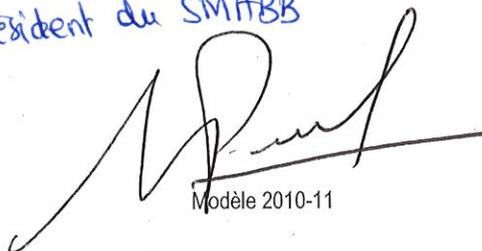
OUI : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

Commentaires éventuels :

Fait à : VELLES

Le : 30.11.2023

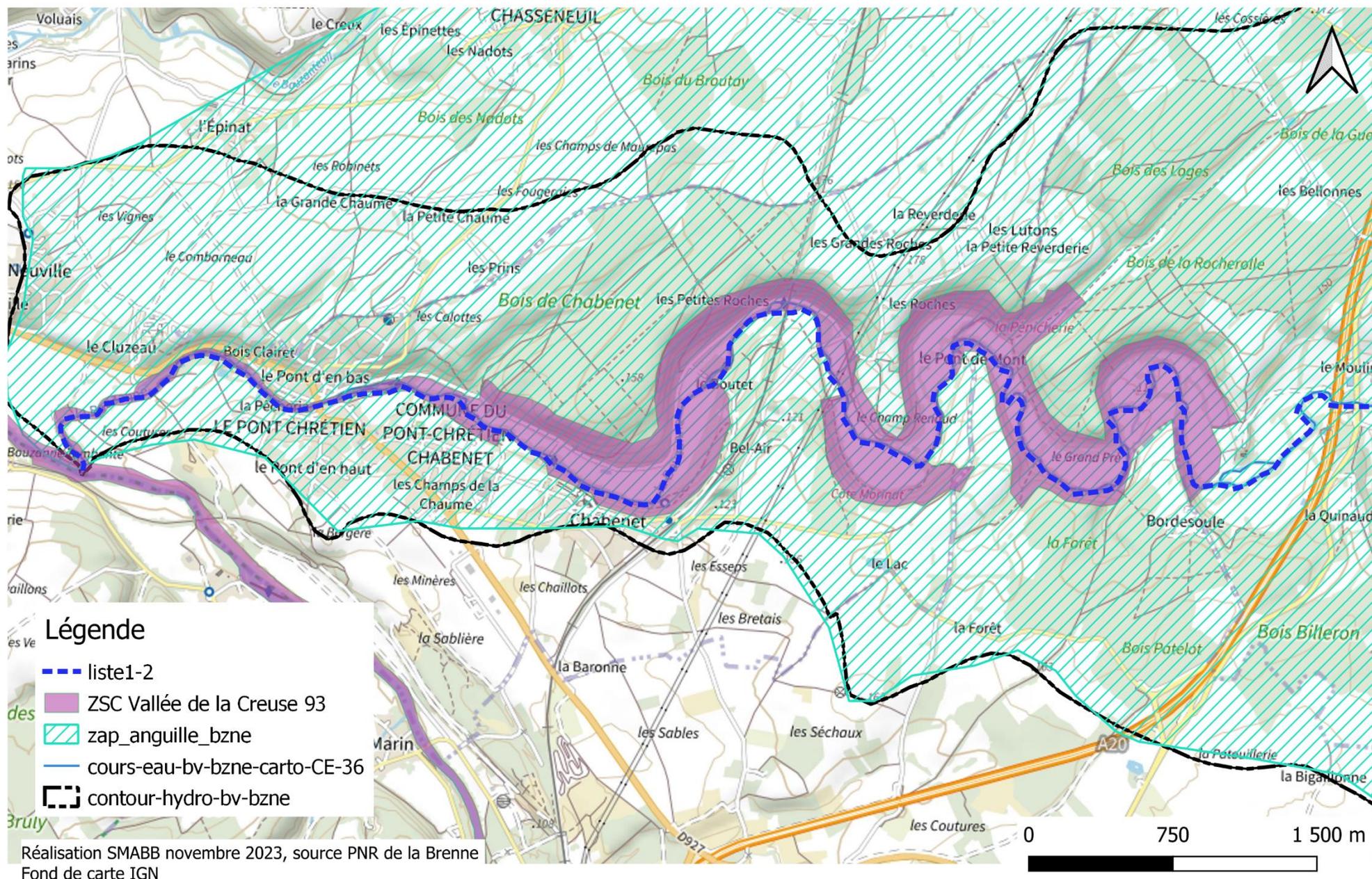
Signature : Monsieur Michel FOISEL
Président du SMABB



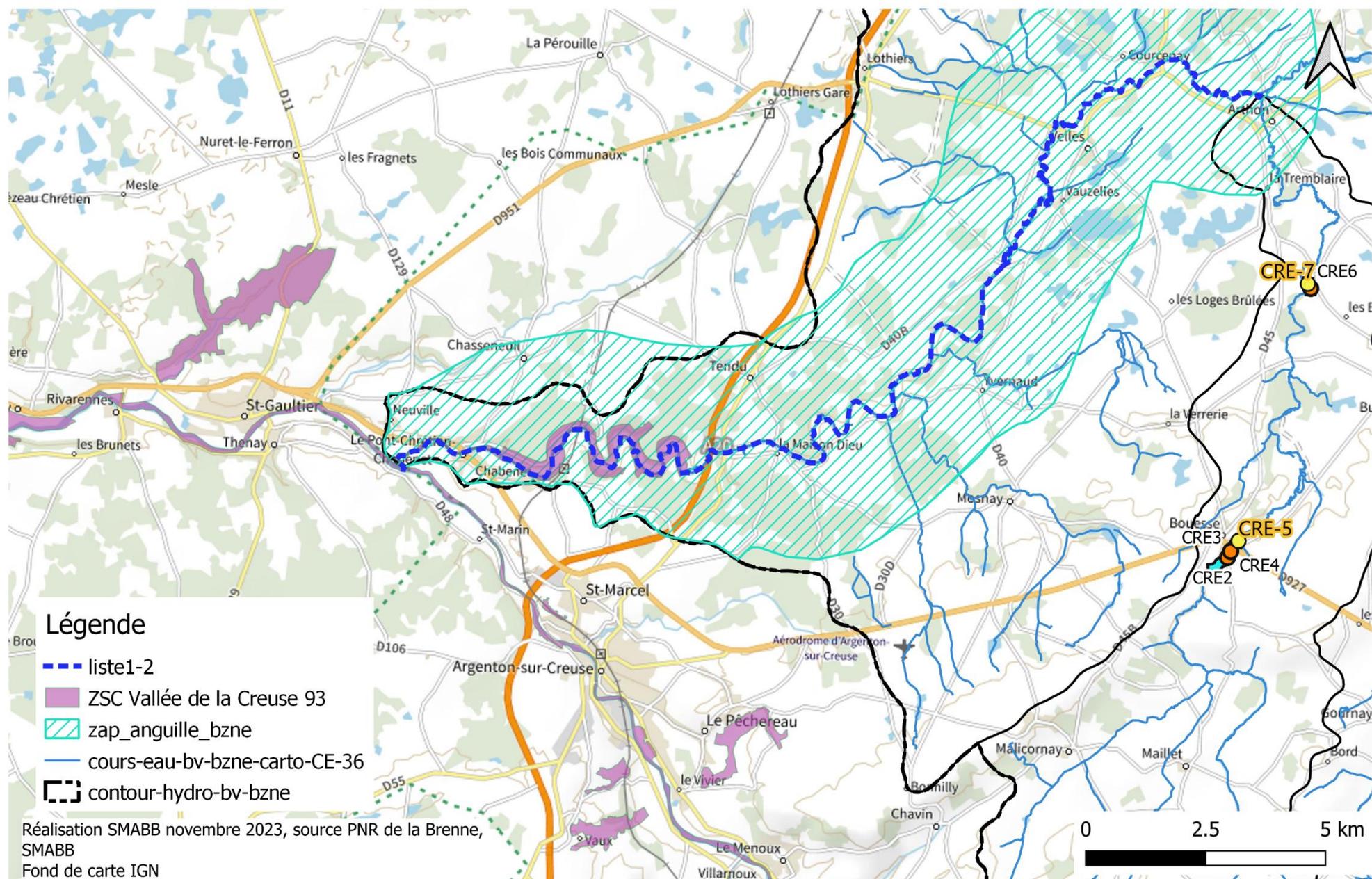
Modèle 2010-11



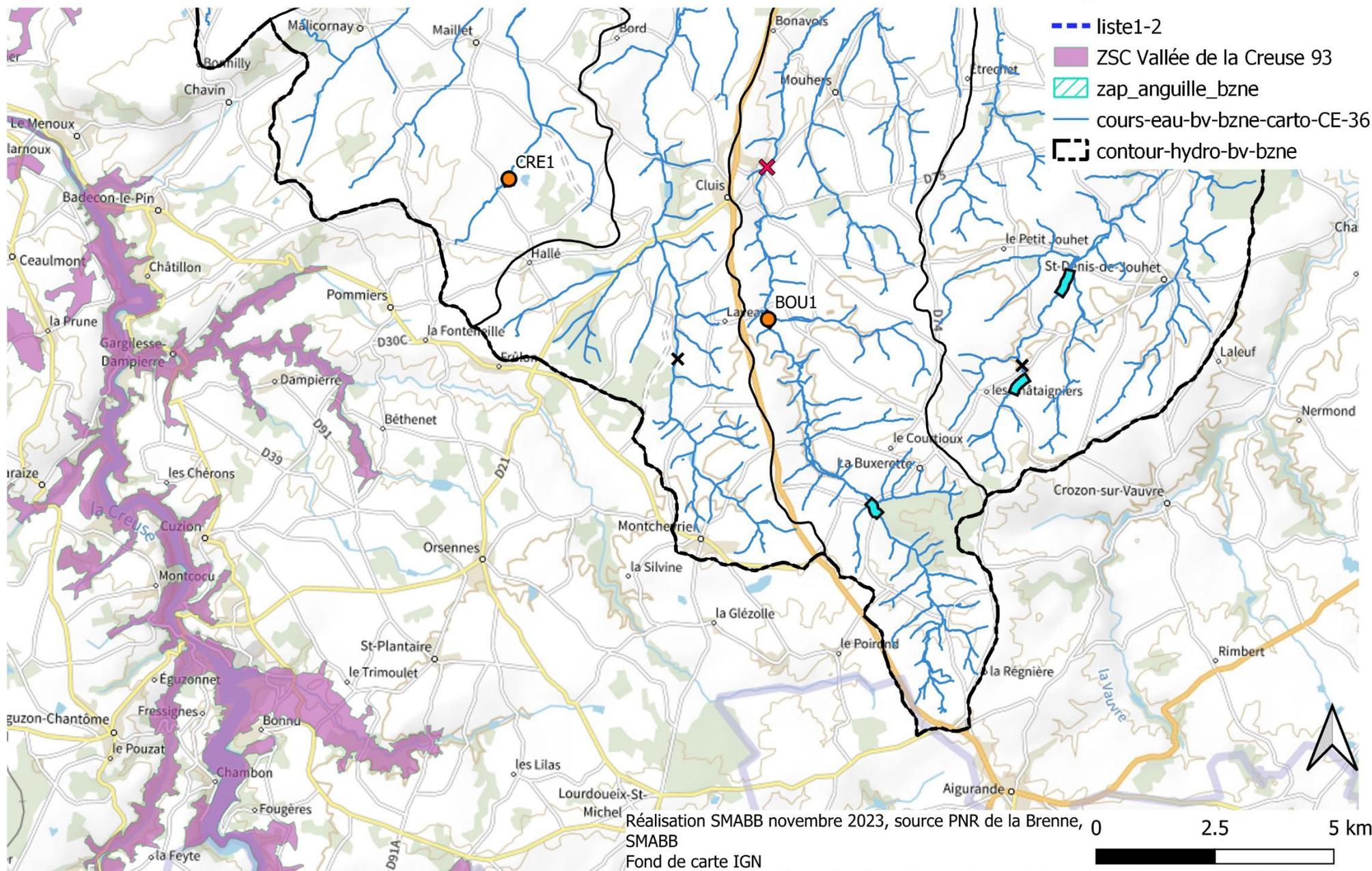
Actions prévues dans l'emprise de la Zone Natura 2000 FR2400536 Vallée de la Creuse et affluents



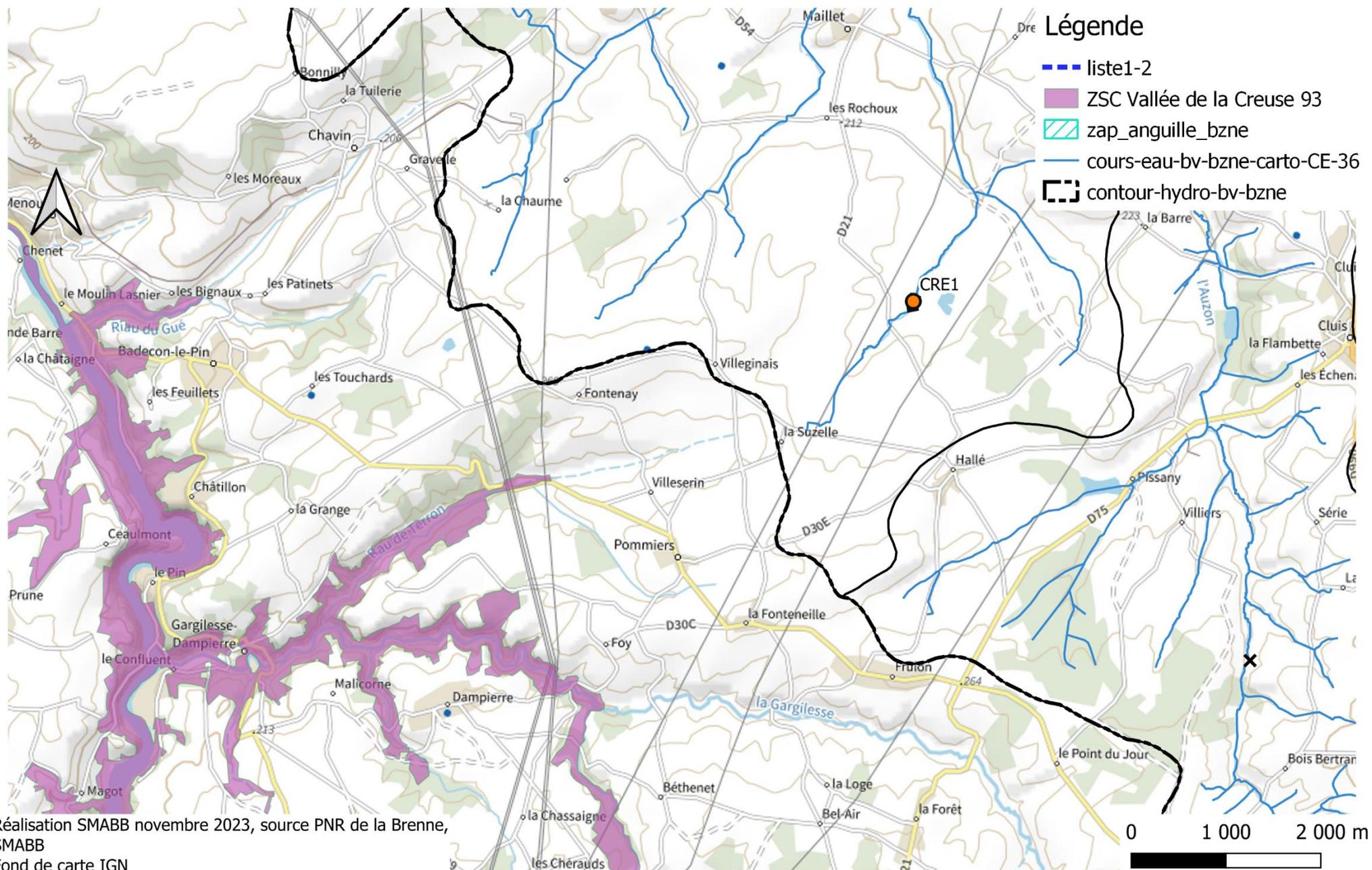
Actions prévues dans l'emprise de la Zone Natura 2000 FR2400536 Vallée de la Creuse et affluents



Actions prévues à proximité de la Zone Natura 2000 FR2400536 Vallée de la Creuse et affluents



Actions prévues à proximité de la Zone Natura 2000 FR2400536 Vallée de la Creuse et affluents



Actions prévues à proximité de la Zone Natura 2000 FR2400536 Vallée de la Creuse et affluents

